



Gatineau, le 1^{er} juin 2009

**AUX PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS**

OBJET : INFORMATION CONCERNANT LA GRIPPE A (H1N1)

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous informer des derniers renseignements concernant la grippe A (H1N1).

Compte tenu de l'augmentation du nombre de cas de grippe A (H1N1) confirmés au Québec, des données recueillies sur la faible sévérité de ce nouveau virus et sur sa transmission observée entre des personnes qui n'ont pas voyagé à l'extérieur du Québec, la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux a décidé de passer d'une approche de gestion individuelle (au cas par cas) à une approche populationnelle (mesures qui s'adressent à l'ensemble de la population) dans le suivi des cas de grippe, tel que le prévoyait le plan de lutte contre une pandémie d'influenza.

Ce changement d'approche signifie que seules les personnes hospitalisées ou admises à l'urgence depuis au moins 24 heures présentant des symptômes de grippe (fièvre, toux, difficultés respiratoires) feront l'objet d'une investigation par les autorités de santé publique. Afin de suivre la circulation du virus dans la population, plusieurs outils de surveillance du virus ont été mis en place dans les hôpitaux, dans les cliniques et dans les laboratoires. De plus, d'autres outils utilisés pour le suivi de la grippe saisonnière ont été rehaussés.

Les milieux scolaires ne seront plus spécifiquement identifiés en lien avec des confirmations de cas, car la santé publique ne fait plus le suivi des cas confirmés dans la communauté et de leurs contacts.

La Direction générale de la santé publique maintient cependant sa recommandation d'inviter les élèves qui présenteraient des symptômes d'allure grippale (ex. : fièvre et toux avec maux de tête, grande fatigue ou courbatures) à ne pas se présenter à l'école, et ce, jusqu'à la fin des symptômes. Cependant, si des symptômes persistent au-delà de sept jours, l'élève peut reprendre ses activités habituelles si son état général le permet.

La présence de signes grippaux chez une personne ne nécessite pas d'emblée la consultation d'un professionnel de la santé et devrait se faire uniquement si la gravité des symptômes de la personne malade le nécessite ou si la personne présente des conditions sous-jacentes de complications de la grippe (maladies chroniques, immunosuppression, cancer, VIH, grossesse). Pour des renseignements additionnels concernant les symptômes d'allure grippale et la santé physique des personnes ou sur les mesures à prendre dans ce cas, nous suggérons de contacter Info-Santé en composant le 8-1-1. Le dépliant *Grippe A (H1N1) - Ce que vous devez savoir, ce que vous devez faire pour protéger votre santé et la santé des autres* peut également être consulté au :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2009/09-220-02F.pdf>

Vous pouvez aider vos enfants à se protéger de la grippe en les incitant à se laver les mains régulièrement et en leur rappelant de tousser dans le creux de leur coude. Ces gestes simples sont les plus efficaces et ils devraient être appliqués en tout temps.

Nous sollicitons à nouveau votre collaboration afin de garder à la maison votre enfant s'il présente des symptômes d'allure grippale, conformément aux recommandations de la santé publique. Nous vous rappelons également que les élèves qui se présenteront à l'école avec ces symptômes seront retournés à la maison.

Il est à noter qu'en tout temps, les modalités normales de justification des absences d'un élève par les parents auprès de l'école s'appliquent.

Pour tout renseignement général concernant la grippe A (H1N1), communiquez avec Services Québec, au 1 877 644-4545, tous les jours de 8 heures à 20 heures. Vous pouvez également obtenir des renseignements additionnels concernant la grippe A (H1N1) en consultant le site Internet de Pandémie Québec au : <http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca>.

Soyez assurés que nous surveillons très étroitement la situation et appliquons les recommandations qui nous sont faites par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en collaboration avec la Direction de la santé publique du Québec. Nous communiquerons à nouveau avec vous si l'évolution de la situation l'exige.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur général,

Jean-Claude Bouchard

Jean-Claude Bouchard

JCB/dm